

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30434**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, économie, gestion, Mention « Management stratégique »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2, Université Claude Bernard - Lyon 1	Présidente, Président de l'université de Lyon I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Mention « **Management stratégique** » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- Le conseil d'entreprise dans leur projet de développement ou d'implantation à l'international
- Le management et pilotage des petites et moyennes entreprises
- L'étude et le conseil en stratégie concurrentielle et marketing
- L'analyse et la veille économique, sociale, juridique et concurrentielle

Le Master Mention « **Management stratégique** » propose quatre parcours :

- **Management des PME et ETI à l'International (MPMETI)**
- **Études et Conseil en Stratégie et Marketing (ECOSMA)**
- **Marketing de l'Assurance (MarkAss)**
- **Études et Recherche en Management (ERM)**

- Parcours « **Management des PME et ETI à l'International** » (MPMETI) :

- Evaluer les enjeux et les contraintes des choix stratégiques de développement élaborés par les PME et/ou ETI ; dont ceux liés aux choix de développement international
 - Connaître les modes d'implantation de PME et ETI à l'international et évaluer les risques
 - Établir des diagnostics stratégiques et organisationnels d'entreprises et choisir des démarches de résolution de problèmes en fonction des contraintes relationnelles, réglementaires, douanières, culturelles
 - Élaborer un plan de financement à court, moyen et long terme en fonction de la stratégie de l'entreprise (connaître et choisir les différentes possibilités de financement : capital risque, marché boursier...)
 - Maîtriser les outils de gestion et de traitement statistique des données pour aider à la prise de décision et à la gestion des risques
 - Intégrer les normes juridiques régissant l'activité professionnelle du dirigeant en matière de droit du travail, droit des affaires et du commerce international
 - Comprendre les outils et enjeux de la gestion globale des risques dans le développement des PME et ETI

- Parcours « **Études et Conseil en Stratégie et Marketing** » (ECOSMA) :

- Réaliser des études quantitatives et qualitatives : collecte de données (questionnaires, entretiens, observations, ...) et traitement de données via des logiciels spécifiques (NVivo, SPSS...)
- Concevoir un cahier des charges pour un cabinet d'études
- Identifier des tendances de consommation, faire de la veille concurrentielle
- Formuler des orientations de développement et de changement en management et marketing (stratégies concurrentielles, de service et de marché, développement de produits nouveaux, choix d'organisation et d'outils de gestion, gestion de la relation client...)
- Segmenter un marché ou une clientèle (choisir la cible et le positionnement, gérer un portefeuille de produits/de marques, piloter la performance et gérer un tableau de bord marketing)

- Parcours « **Études et recherche en management** » (ERM) :

- Connaître les théories fondamentales et des thèmes transversaux en sciences de gestion (théories des organisations, théories économiques de la firme, comportement organisationnel, innovation, management international...)
- Appliquer les méthodologies de la recherche en gestion et management (Mener des enquêtes de terrains, collecter et traiter des données quantitatives et qualitatives...)
- Echanger et communiquer en langue anglaise

- Parcours « **Marketing de l'assurance** » (MarkAss):

- Connaître le secteur de l'assurance et les produits de l'assurance
- Acquérir des compétences fonctionnelles liées aux aspects stratégiques et opérationnels du marketing pour être en mesure de le décliner au secteur de l'assurance

- Capacités communes au diplôme de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

N-Activités de services administratifs et de soutien

O-Administration publique

K-Activités financières et d'assurance

- Administration publique
- Collectivités territoriales
- Cabinets d'étude et de conseil en stratégie et marketing
- Entreprises privées et notamment entreprises d'assurance
- Enseignement supérieur et recherche
- Responsable marketing
- Chef de produit
- Chargé d'études
- Consultant en stratégie et/ou en marketing
- Responsable du développement de produits d'assurance
- Chargé de développement territorial
- Responsable de service de veille concurrentielle, business intelligence/intelligence économique
- Dirigeant-créateur d'entreprises
- Risk manager
- Contrôleur interne ou contrôleur de gestion
- Conseil et accompagnateur d'entreprise
- Conseiller technique dans les syndicats professionnels
- Analyste projet et PME
- Gestionnaire multi-affaires
- Cadre export
- Manager de transition

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1705 : Marketing

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun accord européen ou internationaux

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Claude Bernard - Lyon 1 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur

69635 Lyon cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2

Campus Berges du Rhône

16 quai Claude Bernard

69365 Lyon Cedex 07

Historique de la certification :